

S'associer ou s'installer à plusieurs : Réussir son projet collectif en agriculture

Objectifs

Choisir une solution adaptée au travail à plusieurs

Pré-requis

Aucun

Contenu

Le 5 novembre :

- > Pourquoi s'associer ?
- > Les aspects à prendre en compte en amont d'une association,
- > Connaître les différents types de société, les autres outils permettant de travailler à plusieurs, leurs intérêts.

Le 6 novembre :

- > Comprendre le fonctionnement et la gestion des comptes courants associés et les modes de partage des résultats.
- > Acquérir des outils pour mieux gérer le quotidien et les relations au sein d'une société.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations ont un coût de 140€/jour. Une prise en charge par Vivéa est possible pour les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestatio

Plus de renseignements

Maëlig LE CUNFF
contact@adear13.com
ADEAR des Bouches du Rhône
2 avenue du Colonel Reynaud
13660
ORGON
Tel. 04.90.55.17.86

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)

Dates, lieux et intervenants

05 nov 2015 Maison des paysans à Orgon (13)
09:00 - 17:00 13

06 nov 2015 Maison des paysans à Orgon (13)
09:00 - 17:00 13

Chantal Tresserra de l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe)

Chantal Tresserra de l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe)

Financier(s)



Accompagner, Former, Cultiver l'avenir.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON